

« Or, comme le trésor grand-ducal est dans l'impossibilité absolue de faire une pareille avance, puisqu'il lui sera même bien difficile d'atteindre le 18 avril prochain : époque de l'échéance du premier quart du prix du Grünewald, il s'en suit que le renvoi de ladite adresse est sans objet. »

La requête de Charles Metz ayant aussi demandé le renvoi de Mgr LAURENT, Blochausen rappelle que le roi grand-duc lui avait fait savoir « que, pour le moment, il n'y avait pas à s'en occuper. »

Pourtant, voici ce qui arriva.

Dans la dépêche que le Conseil du gouvernement luxembourgeois avait adressée au roi le 7. 3. 1848, une phrase n'avait pas manqué de frapper Guillaume II. « Le rappel du Prélat, y était-il dit, est d'autant plus à désirer que ses adhérents se targuent de l'appui de V. M., et qu'ils ont su faire accréditer cette prétention. Il en résulte que ses adversaires reportent sur le trône les reproches qu'ils ont à lui faire, comme à la source d'où découle le mal. » C'est cet argument qui fit agir le roi. Le 17 mars, alors qu'il ignorait encore les tumultes des 16 et 17, Guillaume II donne instruction d'entreprendre des démarches auprès du St-Siège tendant à faire rappeler J. Th. Laurent. Partie le 19, la note est couronnée de succès. Déjà le 10 avril le comte de LIEDEKERKE, ministre des Pays-Bas auprès de la Cour de Rome, est en mesure de communiquer l'accord du Souverain pontife, et le premier mai le vicaire apostolique quitte Luxembourg. Notons en passant que pendant toute cette période Mgr ZWYSEN remplissait les fonctions de chargé d'affaires de la nonciature à La Haye et était donc pour ainsi dire en contact permanent sinon avec le roi, du moins avec le directeur de son cabinet.

On sait que Prosper de BLOCHAUSEN eut sa part dans le revirement de l'attitude du roi grand-duc à l'égard de l'évêque Laurent. Aussi certains auteurs catholiques gardent-ils un ressentiment non déguisé au chancelier pour les affaires luxembourgeoises.

Dans le dernier tome de son Histoire contemporaine M. Albert CALMES écrit d'une façon bien sommaire que Blochausen avait demandé au roi « de solliciter à Rome l'adjonction du Grand-Duché à l'évêché de Trèves, avec un vicaire général à indiquer par le gouvernement et à choisir parmi les ecclésiastiques indigènes. » (95 bis)

Pour démontrer comment il est dangereux de ne reproduire un texte qu'en partie, nous voulons opposer au passage que nous venons de citer un texte plus complet de la lettre que le chancelier adressa le 17. 3. 1848 au chevalier A. G. de RAPPARD. « Quant à écrire à M. le comte de Liedekercke pour qu'il veuille intercéder auprès du St-Siège, afin d'obtenir que le Vicaire apostolique soit remplacé par un Ecclésiastique du pays, je me permets de vous prier de demander à S. M. si Elle ne daignerait pas mettre le complément à Ses bienfaits en permettant qu'il soit demandé au St Siège, de replacer le Grand-Duché, sous le rapport religieux, dans l'état normal qu'il occupait